CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E159959 **VALABLE JUSQU'AU** 03/04/2024

ÉDITÉ LE **24/03/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/03/2016
Forme juridique : SARLU
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : **819 259 649 00013**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8213198
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 142187101W001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 142187101W001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **ANTOINE LAMANCHE TOITURE**
Sigle : ALT
NOTRE DAME DE GRACE
42170 CHAMBLES

Téléphone : 06 34 12 27 75 **Fax :**
Portable : 06 34 12 27 75

Site Internet :
E-mail : antoinelamanche@hotmail.fr

Responsabilité légale :
LAMANCHE CHRISTIAN CO-GÉRANT / LAMANCHE ANTOINE GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	25/03/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.